Image not found or type unknown

Propriètaires en indivision - Mariage

Par **montchubby**, le **09/05/2012** à **11:48**

Bonjour,

J'ai une question assez simple : en couple depuis 20 ans avec mon compagnon, nous avons acheté en indivision notre maison il y a 14 ans.
Nous nous marions fin juin et je voudrais savoir si nous avons une démarche particulière à faire auprès de notre notaire pour enregistrer cette modification.
Merci de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés